



Le dépouillement de cet arrondissement de sa principale ressource naturelle (le bois) sans aucune mesure d'accompagnement inquiète les riverains qui veulent y voir clair.

Mbayane est le nom de la petite bourgade perdue en pleine forêt équatoriale à moins de 30 minutes à vol d'oiseau d'Ebolowa sur la route de Ngoazip. Elle connaît depuis quelques jours une agitation des plus particulière.

En effet depuis plusieurs jours stationne au sortir de la piste forestière tracée par la CUF (Cameroon United Forest) ex-concessionnaire de la forêt communale de Biwong-Bané, un grumier litigieux tombé en panne et saisi par les populations qui réclament un dédommagement suite à la destruction des cultures de cocombre après abattage.

Une situation de trop qui n'est que l'arbre qui cache la forêt tant les dégâts semblent énormes et ne tourner qu'à l'avantage de la "Général Forestière et Commerce SARL" concessionnaire des assiettes d'abattage 2018 et 2019 concédées à elle et gérée par un certain Saïdou Garba l'exploitant forestier.

Aux dires de **Oyono Marc**, riverain et victime des dégâts d'abattage aucune croix n'avait été préalablement apposée sur l'arbre avant abattage comme l'exige la matérialisation et les dommages sont nettement importants par rapport à la somme d'argent à lui proposé par

l'exploitant soit 175 000 Fcfa.

Une exploitation irrégulière et ciblée selon **Flavien Charles Meka** pour qui : « Cette forêt est la seule forêt communale au Cameroun qui fonctionne sans cellule forestière ». Cela fera bientôt 03 ans que ce manège dure. 03 que l'exploitation de cette forêt communale de Biwong-Bané se fait au détriment des populations qui ne bénéficie d'aucune mesure accompagnement. Pas de route, ni d'addition d'eau ou autre projet quelconque à part un jeu de maillot du promoteur de la société exploitante (GFC) à l'équipe de football de la localité.

Certains y flairent déjà une odeur de corruption car au lieu d'évacuer le résiduel laissé par la CUF qui se chiffre à un important nombre d'essences forestières abattues et abandonnés en pleine forêt, la Général Forestière et Commerce (GFC) à la faveur de son contrat avec la commune de Biwong-Bané dans les assiettes d'abattage de 2018 et 2019, sur le terrain lorsqu'elle arrive créée plutôt sa propre assiette d'abattage en sortant parfois de sa zone d'exploitation.

S'agissant de la déclaration d'essences et du cubage qui est mensuel, c'est suivant un système déclaratif que seul maîtrise l'exploitant sans la présence d'un membre du comité riverain ou de la commune. Le Chef de poste des Eaux et Forêts de cette forêt communale lui affirme ne pas être au courant de tous ces manquements et ne trouve aucuns inconvénients car selon ses dires tout est régulier.

Pourtant sur le grumier stationné et saisi il a apposé son marteau sur deux essences différentes : le bubinga et le tali. Portant respectivement les numéros 01 pour le bubinga et 02 pour le tali comme étant deux billes d'une même essence or il s'agit de deux essences bien différentes.

Après plusieurs tentatives, l'exploitant nous a présenté au bout de 02 jours une paperasse semble t-il en règle et dont les riverains ignorent tous des contours. Toujours est-il que les populations veulent ce tour-ci y voir clair les conseillers municipaux de la commune de Biwong-Bané aussi demande le compte de gestion au maire qui multiplie depuis une semaine les réunions. Nous reviendrons sur le développement de cette affaire qui s'annonce houleuse.



Une vue des billes de bois sur le grumier en panne.